



Projet d'Interconnexion Électrique 225 kV Guinée Mali (PIEGM) Projet d'Amélioration d'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE (CONSULTANT-INDIVIDUEL)

DMI N°004/MEHH/PIEGM/PAAEG/2024

Secteur : Energie

PIEGM : P166042 / **PIEGM :** IDA DON N°D 336-GN/ IDA CREIDT N° 6261-GN

PAAEG : P164225 / **PIEGM :** IDA DON N°D 426-GN/ IDA CREIDT N° 6372-GN

Date de début : 20 janvier 2025/ **Date de fin :** 14 février 2025

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les Gouvernements de la Guinée et du Mali ont obtenu des financements auprès de la Banque africaine de développement (BAD), de l'Agence française de développement (AFD), de la Banque européenne d'investissement (BEI), de la Banque islamique de développement (BID), de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), de la Banque mondiale (BM) et de l'Union européenne (EU) pour la réalisation des ouvrages du projet d'interconnexion électrique 225 kV Guinée-Mali (**PIEGM**) d'une part et auprès de la Banque Mondiale (BM) afin de couvrir partiellement le coût du **PAAEG** d'autres part.

Le Gouvernement de la République de Guinée a l'intention d'utiliser une partie des montants des financements pour se doter des services d'un « **Auditeur Interne** » qui appuiera les Unités de Gestion des deux Projets (**PIEGM/PAAEG**) à s'assurer que l'exécution des Projets se fasse dans le respect strict des manuels d'exécution et de procédures et que les ressources soient utilisées avec un maximum d'efficacité et d'efficience.

OBJECTIF DE LA MISSION

Placé sous l'autorité du Coordonnateur du projet, l'auditeur interne aura pour mission l'exécution des travaux d'audit interne conformément aux normes internationales d'audit interne régissant la pratique professionnelle de l'audit interne.

De façon spécifique, l'Auditeur interne a pour mission de :

- Analyser l'ensemble du fonctionnement du projet, y compris ses systèmes d'information, processus de gestion comptable et financière, processus de passation des marchés et détecter les éventuels insuffisances et risques qui pourraient impacter l'atteinte des objectifs du projet et faire

les recommandations et propositions de changements jugées nécessaires à mettre en œuvre pour pallier les éventuels dysfonctionnements relevés et améliorer les systèmes ;

- S'assurer que toutes les ressources mises à la disposition des Unités de Gestion des Projets **PIEGM et PAAEG** sont utilisées conformément aux dispositions des Accords de financement, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- S'Assurer que les recommandations issues des missions de supervision et d'audits externes sont mises en œuvre ;
- Veiller à l'efficacité du système de contrôle interne afin de garantir la sauvegarde des actifs et la fiabilité de l'information financière

2. NATURE ET ETENDUE DES PRESTATIONS

Plus précisément, et sans que ceci ne soit limitatif, il exécutera les tâches suivantes :

- Élaborer les outils d'audits interne et mettre en œuvre des programmes de travail d'audit interne ;
- Vérifier l'application systématique des procédures en vigueur pendant le traitement de toutes les transactions et opérations éligibles aux financements des Projets ;
- Identifier les dysfonctionnements éventuels du système d'information et de Gestion des Projets, procéder à la juste évaluation de leur conséquence et proposer des mesures correctives au Coordonnateur ;
- Conduire des missions de contrôle opérationnel sur le terrain et dans tous les services afin de s'assurer que les procédures opérationnelles, administratives, financières et comptables en vigueur sont respectées dans leur intégralité et que la mise en œuvre des activités des Projets est satisfaite ;
- Apprécier notamment les transactions financières liées aux activités financées par les Projets, en s'assurant de leur opportunité, de leur régularité, de leur sincérité et des niveaux de risque (fraudes, corruption...) éventuels ;
- Veiller à la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit interne et externe et de celles formulées par les différentes missions de supervision y compris celles du Bailleur ;
- Faciliter les travaux des auditeurs financiers et techniques externes et de toutes autres instances de vérification des opérations du Projet habilitées ;
- Participer à l'évaluation des performances des structures impliquées dans la mise en œuvre du Projet ;
- Veiller sur le respect des dispositions institutionnelles de suivi et de surveillance à prendre avant, et pendant la mise en œuvre de PIEGM /PAAEG
- Veiller au respect des dispositions des manuels d'exécution et des procédures administratives, comptables et financières, aussi bien au niveau des Unité de Gestion des Projets (PIEGM et PAAEG) que les entités bénéficiaires et/ou partenaires ;
- Veiller au respect des directives de passation des marchés au niveau des Unités de Gestion des Projets (PIEGM et PAAEG);
- Apporter des conseils et recommandations dans l'amélioration du management des Unités des Projets afin d'assurer la bonne gestion.
- Rédiger les rapports périodique (semestriel) sur les activités de contrôle interne ;

3. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

Pour mener à bien cette mission, l'Auditeur interne du projet devra avoir les qualifications minimales et expériences ci-dessous :

- Être titulaire d'un diplôme de Maîtrise ou Master en Audit, contrôle, Gestion comptable, Finances, ou toute autre discipline similaire ;
- Cinq (5) années d'expérience générale en Audit, Finances ou gestion comptable, dont au moins trois (3) ans comme Auditeur Interne dans un projet financé par la Banque mondiale ou un partenaire technique et financier (PTF) de référence comme la BAD, BID, BADEA, FIDA, Union Européenne, etc. ;
- Faire preuve d'une connaissance approfondie des procédures de gestion des institutions financières internationales, notamment la Banque mondiale ;
- Bonne connaissance des procédures administratives et financières et des diverses directives de passation de marches et de décaissement de la Banque mondiale serait un atout ;
- Bonne connaissance des systèmes de gestion financière informatisée et des logiciels de comptabilité générale, analytique, budgétaire et financière ;
- Avoir une bonne capacité de communication et de rédaction de rapport ;
- La détention du certificat International reconnu en audit interne comme CIA (Certified Internal Audit) serait un atout.

4. APTITUDES

- Autonomie et éthique professionnelle ;
- Bonne qualité relationnelle et aptitude au travail en équipe ;
- Capacité de travailler en équipe et sous pression et de façon autonome ;
- Sens de l'organisation, rigueur, méthode et esprit d'analyse et de synthèse ;
- Facile d'adaptation au changement et aptitude à l'anticipation ;
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse.

NB : Les diplômes et expériences doivent être appuyés par les attestations certifiées et de bonne fin de mission

5. DUREE EXECUTION

Les services de l'Expert à l'UGP pourraient commencer dès la signature du contrat pour une durée **de 12 mois renouvelable par tacite reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances**. La première année du contrat comporte une période probatoire sur les trois (3) premiers mois.

6. METHODE DE SELECTION

Un candidat sera sélectionné suivant la méthode de sélection des Consultants individuels en accord avec les procédures définies aux paragraphes 7.32 à 7.38 du Règlement de Passation des Marches de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet. Il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions ci-après de la clause 1.13 (d) des Directives 'Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la Banque et des Crédits et Dons de l'AID, datée de Janvier 2011 qui précisent que les représentants du gouvernement et les fonctionnaires peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'un bureau de consultants, uniquement (i) s'ils sont en congé sans solde; (ii) s'ils ne sont pas engagés par

l'organisme pour lequel ils travaillaient immédiatement avant leur départ en congé; et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêt (voir paragraphe 1.9 des mêmes Directives).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (TDRs) aux adresses e-mail ci-après : mdy_kakoro@yahoo.fr, msoulbah@gmail.com; paulbavogui@gmail.com

7. EVALUATION ANNUELLE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Les performances de l'Auditeur Interne seront évaluées annuellement par le Coordonnateur, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et la Banque Mondiale. Une évaluation de la performance du consultant sera faite les six premiers mois, par la suite les évaluations se feront annuellement et serviront de base au renouvellement du contrat.

8. LIEU DE TRAVAIL

Le lieu de travail est Conakry avec des visites de terrain dans les sites du projet.

9. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les consultants intéressés doivent fournir toutes les informations sur leurs capacités et leurs expériences à travers : la lettre de motivation, le CV détaillé et certifié sincère par le candidat, les références pour des prestations similaires (pays, date, bailleur, projets, contact du maître d'ouvrage ou de l'agence d'exécution) ou tout autre document pouvant justifier leurs qualifications pour ladite mission et les coordonnées des anciens employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Un entretien (ou interview) pourrait être organisé, au besoin, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

10. DUREE DES PRESTATIONS

Les services de l'Auditeur à l'UGP pourraient commencer dès la signature du contrat pour une durée de **12 mois renouvelable sur la durée de vie des projets, par tacite reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances**. La première année du contrat comporte une période probatoire sur les trois (3) premiers mois.

11. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les expressions d'intérêt doivent être déposées **ou transmises par courrier électronique** à l'adresse mentionnée ci-dessous, **au plus tard le 14 février 2025 à 16 H 00 TU** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un Auditeur Interne pour le PIEGM/PAAEG** ».

**Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion Electrique 225 kV Guinée-Mali
A l'attention de Monsieur Mamady KAKORO, Coordonnateur du Projet
Immeuble Kaleta 3ème étage, carrefour de la Féguifoot,
Conakry- République de Guinée, Tél : (+224) 622 62 20 85/(+224) 624 654 656
E-mail : mdy_kakoro@yahoo.fr, msoulbah@gmail.com; paulbavogui@gmail.com**

Fait à Conakry, le 20 janvier 2025

**Le Coordonnateur du PIEGM
Mamady KAKORO**